

Annexe 1

Circulaire n°2024 - du

Titre : Mouvement intra-académique ATSS – Calendrier 2024

Rappel concernant les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF : les agents souhaitant changer d'académie devaient obligatoirement se préinscrire sur AMIA du jeudi 4 janvier 2024 au jeudi 1er février 2024 inclus.

Dates	Opérations
Du vendredi 15 mars au vendredi 29 mars 2024 inclus	Ouverture du serveur AMIA : <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des postes vacants - Saisie des vœux de mutation
Du samedi 30 mars au mercredi 3 avril 2024 inclus	Edition de la confirmation de demande de mutation par l'agent
Jusqu'au mercredi 10 avril 2024 (délai de rigueur) <u>En l'absence de transmission, la demande sera automatiquement annulée.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de la confirmation de demande de mutation accompagnée des pièces justificatives sous couvert du supérieur hiérarchique par l'agent sur COLIBRIS • Envoi du dossier de mobilité au titre du handicap (annexe 5) par l'agent au service médical du rectorat dont il dépend.
Jeudi 2 mai 2024	Affichage et publication sur AMIA des avis portés sur les demandes de mutation
Jusqu'au jeudi 2 mai 2024	Entretiens avec les structures pour les postes profilés (PPr)
Vendredi 10 mai 2024	Date limite de remontée des classements PPr par les structures
Mardi 28 mai 2024	Affichage des caractéristiques retenues pour les demandes de mutation sur des postes non profilés
Jusqu'au vendredi 31 mai 2024	Demandes écrites de corrections des agents par mail
Jusqu'au mardi 4 juin 2024	Examen des demandes de corrections par l'administration et information de la suite réservée auprès des demandeurs
Jeudi 13 juin 2024	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les AAE
Mardi 18 juin 2024	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les SAENES, ADJAENES, INFENES, ASSAE, TEC RF affectés dans le second degré et ATRF